

AVIS DE RECRUTEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2025 PAR LA VOIE CONTRACTUELLE OUVERT AUX BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI (BOE)

Le Crous Bretagne souhaite développer l'accès à l'emploi public pour les personnes en situation de handicap. Dans le cadre de sa politique de ressources humaines, 1 emploi de catégorie C est ouvert, en 2025 aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Postes à pourvoir au sein du Crous Bretagne au titre de l'année 2019

En application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et du décret no 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique, un recrutement d'adjoint technique de recherche et de formation est ouvert par la voie contractuelle, au titre de l'année 2019, aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE).

Ce recrutement est organisé par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

CORPS	BAP	Emploi Type	Date prévue du recrutement	Nombre de poste
ATRF	G	Agent polyvalent de la restauration	Septembre 2025	1

La fiche métier est consultable sur :
<https://www.crous-rennes.fr/type-offre/boe/>

Conditions à remplir par les candidats

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ Appartenir à l'une des catégories de la liste des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) pour la durée totale du contrat
- ✓ Etre apte physiquement et présenter un handicap compatible avec l'emploi postulé
- ✓ Justifier du diplôme exigé pour les candidats aux concours externes, soit un diplôme au moins de niveau V (CAP, BEP...).
- ✓ Remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique (nationalité française ou d'un état membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen, aptitude physique, droits civiques, casier judiciaire, service national)
- ✓ Ne pas être fonctionnaire

Toutes les conditions, y compris celles de l'aptitude physique, seront vérifiées préalablement à la signature du contrat.

Retrait des dossier (uniquement par mail)

A l'adresse : concours@crous-rennes.fr à partir du 2 avril 2025 jusqu'au 30 avril 2025*

Sélection des candidats

Le directeur général crée une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures.

La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat.

Au terme de l'examen des dossiers de candidature, la commission procède à la sélection des candidats retenus pour l'audition par le jury.

Seuls les candidats retenus par la commission de sélection recevront une convocation à l'entretien.

Nature du contrat

Le candidat retenu sera convoqué par l'administration pour une visite médicale auprès d'un médecin agréé compétent en matière de handicap qui se prononcera sur son aptitude physique et sur la compatibilité du handicap avec les fonctions demandées et ce, avant signature du contrat d'une durée d'un an.

A l'issue des un an de contrat, un jury appréciera lors d'un entretien, l'aptitude professionnelle de l'agent contractuel au vu de son dossier et au regard des missions du corps considéré.

La commission paritaire statuera ensuite sur la décision de titularisation qui sera notifiée à l'intéressé.

Modalités d'inscription

Le registre des inscriptions est ouvert :

du 02/04/2025 (12h00 – heure de Paris) au 30/04/2025 (12h00 – heure de Paris) inclus.

Les dossiers de candidature sont constitués :

- ✓ De l'attestation de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de BOE
- ✓ D'un CV détaillé précisant le parcours d'études et le parcours professionnel
- ✓ D'une lettre de motivation
- ✓ D'une copie de la pièce d'identité recto-verso
- ✓ D'une copie du diplôme le plus élevé

(*) Les candidats sont priés d'adresser leur dossier de candidature par courrier, en recommandé simple, à l'adresse suivante :

CROUS BRETAGNE
Direction des Ressources Humaines
RECRUTEMENTS
7 place Hoche
CS 26428
35064 RENNES - CEDEX

Au plus tard le 30 avril 2025, le cachet de la poste faisant foi

Les épreuves d'admissibilité et d'admission se dérouleront en juin 2025 (sous réserve de modifications). Le centre organisateur est le Crous Bretagne.

Pour tout renseignement complémentaire : concours@crous-rennes.fr